



## La romanisation et l'introduction des nouvelles techniques en Afrique proconsulaire (Les moulins à grains et à huile)

Skander SOUSSI

Institut supérieur des sciences humaines, Jendouba (Tunisie)

mail: skander.souissi@hotmail.com

### Introduction :

Qualifiée en tant que langage pour décrire la multiplicité des transformations intervenues dans les territoires provinciaux sous la domination romaine<sup>1</sup>, la romanisation en Afrique obéit littérairement et opérationnellement à cette conception. Des changements qui ont touché des domaines tels que la religion, l'administration, la société, l'économie, où Rome s'engagea à tirer profit de ces nouvelles terres conquises. Toutes les politiques et les législations qu'à l'Empire essaya de les mettre en œuvre avaient pour affinité économique celle d'assurer le ravitaillement de l'Urbs et surtout exploiter le maximum de ses colonies. Des pratiques et des comportements nouveaux appurent plus ou moins vite qui témoignent à la fois d'intégration des peuples conquis dans ce courant et surtout la réussite de Rome dans ses politiques d'acculturation. Plusieurs facteurs ont joué un rôle déterminant pour cette réussite dont le plus important était celui de l'armée ou des garnisons locales qui ont essayé de répandre leurs savoir-faire surtout dans les régions nouvellement urbanisées et contrôlées, tels qu'il était le cas dans les zones steppiques de l'Afrique.

### L'Afrique : un constat agricole à en profiter

Il semble que les céréales et notamment le blé étaient déjà cultivés en Afrique avant l'arrivée des phéniciens. Au VI<sup>e</sup> av. J.-C., Hécatée de Milet indiquait que les libyens étaient «cultivateurs et mangeurs de blé»<sup>2</sup>. En 480 av. J.-C., le général carthaginois Amilcar, après avoir débarqué au port de *Panormos* en Sicile, renvoya les vaisseaux de transport vers la Sardaigne pour rapporter des vivres et des munitions qu'ils avaient perdu suite à une tempête<sup>3</sup>. Quelques

\*Comunicazione tenuta al XXII Convegno internazionale di studi "L'Africa Romana" dedicato al tema «L'Africa antica dall'età repubblicana ai Giulio-Claudii», Sufetula (Tunisia), 15-19 dicembre 2022

<sup>1</sup> Le Roux (2004), 288.

<sup>2</sup> Gsell (1972), IV, 409.

<sup>3</sup> Diodore de Sicile, XI, 20, 4.

décennies plus tard (vers 450 av. J.-C.), Hérodote indique que les libyens qui habitent l'Ouest du fleuve Triton étaient des cultivateurs<sup>4</sup>. La région adéquate pour la céréaliculture couvrait les vastes plaines de la vallée de Bagradas et s'étendait vers l'ouest vers les plaines constantinoises. Elle était habitée par des sujets libyens, des indigènes, qui étaient « astreints au servage, exploités et livrant une large proportion de leurs récoltes à Carthage au titre de tribut »<sup>5</sup>.

Après la domination totale sur les terres africaines et la fin du *Bellum africanum*<sup>6</sup>, Rome a continué la politique économique de ses prédécesseurs, puniques et numides. Ses premières mesures furent d'assurer le ravitaillement de l'*Urbs* en blé qui y était déjà expédié même avant la destruction de Carthage<sup>7</sup>. « Tite live nous dit qu'en 199, après la seconde guerre punique, les édiles purent distribuer au peuple, à bas prix une grande quantité du froment africain, c'était du blé imposé comme tribut de guerre ou même acheté »<sup>8</sup>. La fertilité du sol africain et sa richesse en céréale a été longtemps vantée par les sources classiques. Columelle écrit « *Libyam largis aiunt abundare frumentis* »<sup>9</sup>. Salluste aussi dans son *Bellum Jugurthum*, a indiqué cette fertilité « *ager frugum fertilis* »<sup>10</sup>. De sa part, en décrivant la culture et l'économie de l'Afrique, Pline l'Ancien a donné une idée sur la richesse de Byzacène « *Byzacia, fertilitatis eximia, cum centesima fruge agricolis fenus redducnte* »<sup>11</sup>. Ce sont surtout les attestations de ravitaillement de l'annone qui manifestent cette richesse avec la ponction fiscale, les quantités expédiées, les responsables de l'organisation<sup>12</sup> et les lois et règlements édictés par les Empereurs. Picard estimait la production africaine totale en blé autour de 9 à 10 millions de quintaux<sup>13</sup>.

Quant aux oliviers, les historiens grecs et latins indiquent que les plantations s'étendaient dans les campagnes de Carthage, le Cap-Bon et une partie de la Byzacène<sup>14</sup>. Avec l'olivier, les puniques pratiquaient l'élevage et la viticulture. Au V<sup>e</sup> siècle, Hérodote indique que l'île de Cyraunis, l'actuelle Kerkenna, « était pleine de vignes et d'oliviers »<sup>15</sup>. Pline, en parlant de greffage des oliviers sauvages nous rapporte que « la greffe sur l'olivier sauvage ne se pratique qu'en Afrique »<sup>16</sup>. À partir du III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> av. J.-C., l'oléiculture atteint une large extension dans le domaine Carthaginois. Les sources nous parlent que le chef carthaginois, Hannibal avait donné l'ordre à son armée de planter une contrée de l'Afrique en oliviers<sup>17</sup>. Ainsi, le développement de l'oléiculture fut elle compromise par la destruction de Carthage, lorsque les

<sup>4</sup> Hérodote, IV, 191.

<sup>5</sup> Slim *et al.* (2003), 81.

<sup>6</sup> Lors de la guerre civile romaine, César s'est emparé d'une grande quantité du blé qui se trouve à *Cercina*. Voir Kolendo (1984), 244.

<sup>7</sup> « On désigne sous le nom d'*Annona*, à l'époque romaine, l'ensemble des approvisionnements réunis pour assurer à la population de Rome des distributions gratuites de vivres, régulières ou extraordinaires, comme aussi l'achat de ces vivres à prix réduit (*annona civica*); mais on donne également ce nom aux denrées mises à la disposition de l'intendance militaire ou destinées à payer aux employés et aux fonctionnaires civils de l'État des fournitures en nature qui s'ajoutaient à leur traitement en argent (*annona militaris*). L'annone consistait principalement en blé, et plus tard, à partir du milieu du III<sup>e</sup> siècle, en pain; elle comprenait aussi de l'huile et, depuis Aurélien, du lard, du vin et des fruits secs ». Cagnat (1916), 247.

<sup>8</sup> Cagnat (1916), 252.

<sup>9</sup> Columelle, III, 4.

<sup>10</sup> Salluste, *Bellum Jugurthum*, 17.

<sup>11</sup> Pline l'Ancien, V, 24.

<sup>12</sup> Sur cette question du service administratif des annones, voir Pavis d'Escurac (1976), 21-40.

<sup>13</sup> Picard (1956), 70-71.

<sup>14</sup> Slim *et al.* (2010), 81.

<sup>15</sup> Gsell (1972), IV, 19

<sup>16</sup> Pline l'Ancien, XVII, 129.

<sup>17</sup> Tite Live, 47 ; Aurelius Victor, 37, 3.

romains ont décidé de transformer son territoire, ancien pays de jardins, de vignobles et d'oliviers en un vaste champ de blé. À partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle, l'Afrique devint un producteur d'huile du premier plan<sup>18</sup> notamment avec la promulgation de deux lois agraires la *lex manciiana* et la *lex hadriana*. C'est donc au cours du II<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup> siècle, que peut être placé l'ère du plus grand développement de la culture de l'olivier et de la production de l'huile<sup>19</sup>. Les vestiges des matériaux oléicoles qui parsèment le pays ainsi que les indices de ravitaillement<sup>20</sup> de Rome en huile africaine font preuve de cette prospérité.

#### **Amélioration ou substitution technique :**

Cette évolution au niveau de la culture et de la production va connaître certainement une évolution et progression des techniques utilisées pour la transformation des produits céréaliers ou oléicoles. Mais avant tout qu'elles étaient les techniques adoptées avant la conquête romaine ?

Pour la mouture des grains, il semble que, jusqu'à l'époque augustéenne, l'Afrique proconsulaire importe les moulins à bras de la Sardaigne et de Pantelleria, comme l'indiquent les deux seules pièces datées trouvées à Carthage et à Kerkouane<sup>21</sup>. Dans cette dernière ville, on constate que jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., date de l'abandon du site selon J.-P. Morel, le moulin à trémie resta la technique la plus utilisée pour la transformation du grain malgré une persistance remarquable des meules antérieures (objets de type néolithique)<sup>22</sup>. Les fouilles sur le site de Kerkouane ont mis au jour une collection de 29 meules de typologie variable : 03 meules de mouvement alternatif, 25 meules à levier et une seule meta de type rotatif manuel<sup>23</sup>.

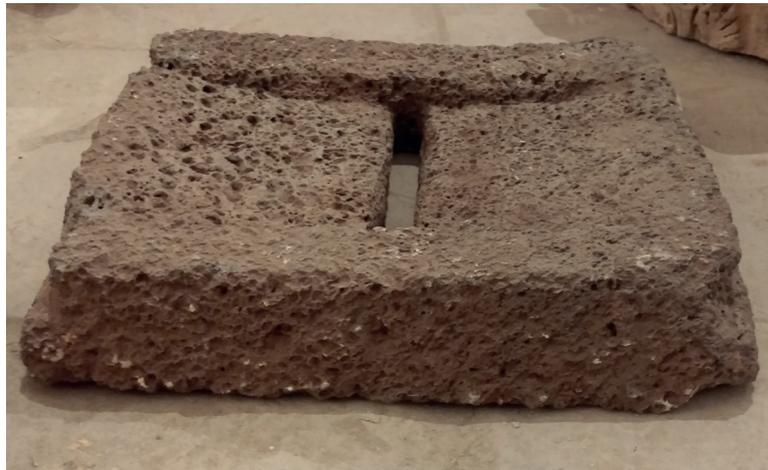


Fig. 1. Moulin à trémie de Kerkouane (Souissi (2020), II, 16).

À Carthage, le niveau punique sur la colline de Byrsa daté du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. a livré un ensemble d'objets : une meule géante de type alternatif, un fragment d'une meule à trémie, un moulin rotatif manuel, et trois moulins à sang de type Morgantina, dans des états de conservation variable. Cette coexistence prouve que les différences typologiques n'impliquent

<sup>18</sup> Camps (1953), 17.

<sup>19</sup> Camps (1974), 60.

<sup>20</sup> Brun (2004), 208.

<sup>21</sup> Ferron et Pinard (1960-1961), IX, 129, n°323, Pl. LII ; Morel (1969), 480.

<sup>22</sup> Morel (1969), 480-482.

<sup>23</sup> Souissi (2020), I, 27-38.



Fig. 2. Collection des différentes meules trouvées à Carthage ( moulin à trémie, meule néolithique, moulin rotatif à bras, moulin de type Morgantina)

pas forcément des chronologies différentes, et que l'apparition et la diffusion d'un certain type ne cause pas l'abandon du type qui lui précède.

En revanche, la diffusion de ces types à l'intérieur du territoire carthaginois resta faible pour quelques raisons (l'éloignement géographique des ateliers, la cherté des pièces, le coût du transport). À Althiburos par exemple, les fouilles menées par une équipe tuniso-catalane ont dégagé un ensemble de meules qui appartiennent à deux contextes géographiques différents mais font partie du même contexte historique. Il s'agit d'une collection des pièces de broyage entre meules dormantes, et molettes, de nature lithologique différente. Ces artefacts sont issus des unités stratigraphiques qui datent entre le Numide Ancien 3 (VIIIe av. J.-C.), le Numide Moyen (VII-Ve av. J.-C.) et le Numide Récent 1 (IVe - 146 av. J.-C.)<sup>24</sup>.

Il faut attendre la période romaine pour importer dans un premier volet les meules de type pompéien taillées dans des gisements volcaniques étrangers, puis dans un second volet où les artisans locaux ont appris à confectionner et fabriquer les meules imitant les pièces importées. Ils implantent des ateliers de confection, orientés essentiellement vers la production des mou-

<sup>24</sup> Sanmarti *et al.* (2016), 275.



Fig. 3. Meules du site numide d'Althiburos (Sanmarti *et al.* (2016), 275-176).

lins à sang de type pompéien. Cette influence italienne pourrait expliquer la large diffusion de ce dernier type en comparaison avec le modèle à bras (on n'a recensé que 78 meules à bras contre plus de 400 meules à sang). Il faut juste rappeler que la première attestation archéologique des moulins de type pompéien date du I<sup>er</sup> siècle de notre ère avec les trouvailles de Pompéi et Ostie.

Pour les moulins à huile, outre les méthodes rudimentaires, le recours à d'autres techniques plus évoluées était une nécessité, non seulement pour améliorer les conditions de production (afin d'extraire une bonne qualité d'huile), mais aussi pour répondre à une consommation accrue. La première attestation du moulin à huile dans le monde antique remonte au début du IV<sup>e</sup> av. J.-C. à Olynthe. Le *trapetum* qui devait son nom à son origine grecque est attesté également à Malte durant la période punique<sup>25</sup>. En Afrique Proconsulaire, sur les 102 vestiges des *trapeta* (*mortaria* et *orbes*), 89 objets se trouvent dans la région côtière<sup>26</sup>, zone qui était ouverte monde extérieur, mais aussi région où s'étendait à l'époque préromaine la culture de l'olivier. À l'exception des trois meules hémisphériques découvertes à l'intérieur du pays, aucun élément appartenant à cette machine n'a été identifié jusqu'à présent loin des côtes. Outre ces moulins à meules hémisphériques, on note la présence d'autres types des moulins dans toute la région qui couvre Carthage, le Cap Bon et le Sahel (seulement quinze plateaux). La majorité de ces plateaux (au nombre de onze) ne rassemblent guère typologiquement aux autres qui sont bien retrouvés dans la région des Hautes Steppes. Ce type qu'on retrouve dans les régions côtières et même dans les villes numides (Bulla Regia) est attesté en Orient dans les huileries de Tirat Yehuda et de Khorazin en Palestine<sup>27</sup>.

Sous la domination romaine, la situation a évolué. L'essor de la culture des oliviers que l'on suit jusqu'à la période byzantine et même après l'arrivée des Arabes a nécessité de nouvelles techniques. Si le *trapetum* à meules bombées remonte fort probablement à l'époque hellénistique, le moulin à meules verticales cylindriques caractérise l'Empire romain. La documentation archéologique est très abondante. Il faut rappeler que ce type de moulins ne

<sup>25</sup> Brun (1986), 73.

<sup>26</sup> Souissi (2020), I, 314.

<sup>27</sup> Souissi (2020), I, 314



Fig. 4. Plateau de Carthage.



Fig. 5. Plateau de Bulla Regia.

correspond pas aux *trapeta* décrits par Caton et interprétés par Brun et Frankel<sup>28</sup>. Ce type, répandu en Afrique romaine et attesté en Egypte<sup>29</sup>, est une sorte de plateau où les lèvres mesurent quelques centimètres de hauteur, le plus souvent entre 20 et 30 cm, et doté au centre d'un orifice pour la fixation de l'axe central. Cet orifice peut correspondre à un trou de forme circulaire, quadrangulaire ou aussi un bourrelet cylindrique. Le nombre de ces moulins est élevé : 297 éléments ont été comptabilisés entre plateaux (175 objets) et meules (122 objets)<sup>30</sup> mais les indices de datation sont ténus. Quant à la répartition spatiale, la plus grande



Fig. 6. Plateau de Sufetula

concentration de ce type concerne la région steppique et notamment les Hautes Steppes : 154 éléments, soit 52% de l'ensemble mentionné ci-haut. Cette zone qui a profité des mesures impériales et des lois agraires correspond à la zone des nouvelles implantations des oliviers depuis le II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Même constat pour la Zeugitane, le pays des céréales, qui a fourni 106 éléments (36%). Elle aussi, a bénéficié des nouvelles exploitations des oliveraies, notamment dans les terres marginales, sur les coteaux et les flancs de montagne.

<sup>28</sup> Brun (1986) ; Frankel (1993), 477-480 ; Brun (2004), 8.

<sup>29</sup> Brun, (2004), 170, 177, 179, 180 et 181.

<sup>30</sup> Souissi (2020), I, 314-316.

Donc, on distingue entre deux zones géographiques où les facteurs historiques et humains ont joué un rôle primordial pour l'introduction et la diffusion des moulins à huiles (voir carte de distribution, fig. 7). D'une part, les procédés d'origine orientale, les *trapeta* et les meules-rouleaux se sont surtout représentés dans la partie la plus ouverte à l'influence grecque (Cap Bon et les villes côtières). Même les plateaux recensés dans ces contrées, appartiennent aux types qui possèdent un trou central, attestés déjà en Orient (Tirat Yehuda et Khorazin en Palestine). De l'autre part, les nouvelles exploitations agricoles ont connu l'abondance d'une autre technique pour l'écrasement des olives, des plateaux avec bourrelet.

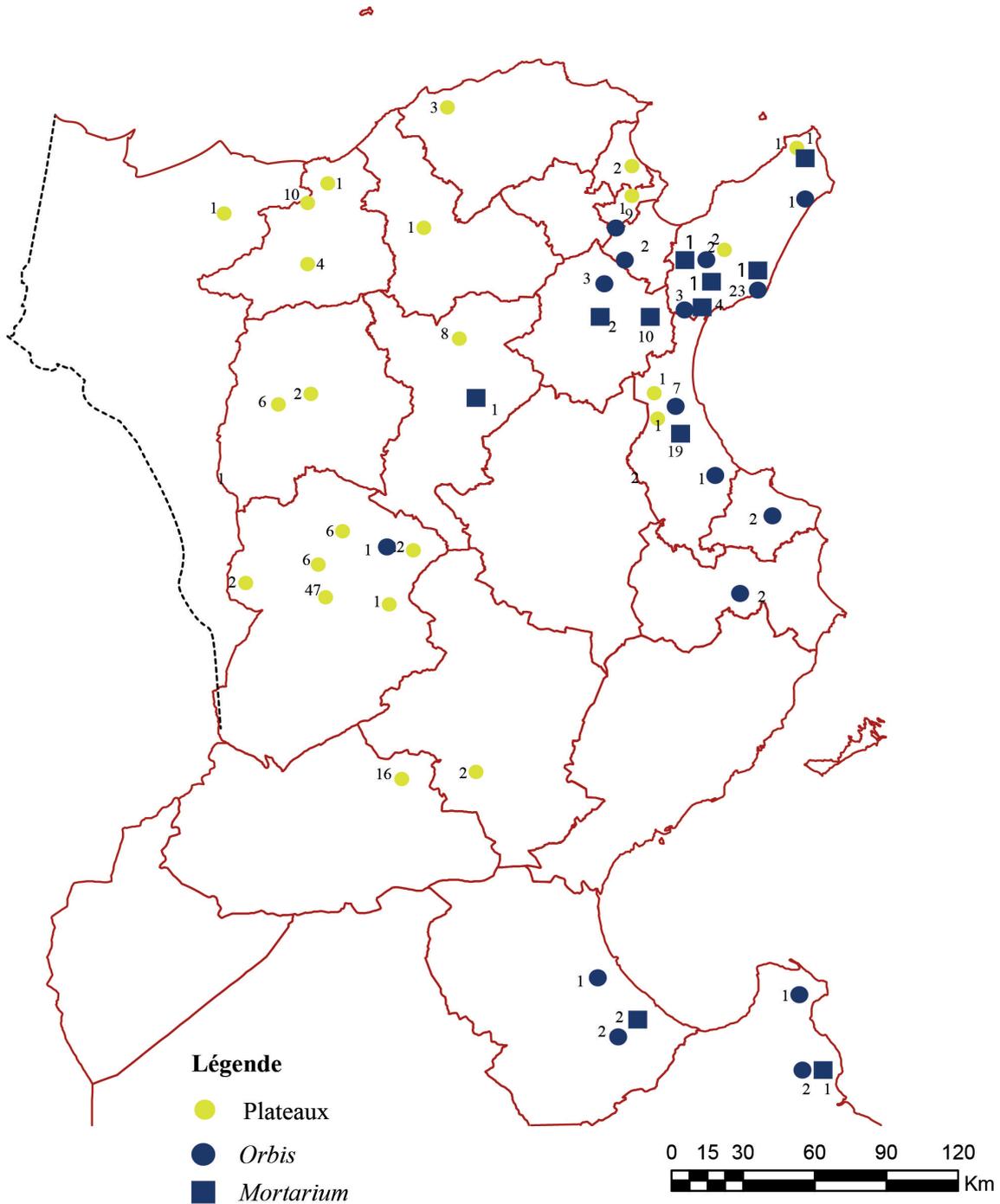


Fig. 7. Répartition des moulins à huile.

### Conclusion : Coexistence ou fusion

Il est possible de réfléchir sur les conditions de l'arrivée et l'introduction des nouvelles techniques en Afrique proconsulaire et surtout vers ces contrées récemment exploitées et cultivées, dans la mesure où leur présence contrarie les anciennes méthodes utilisées. Ce changement est certainement l'apport de nouveaux arrivés, qui veulent mettre en opération et en fonction leurs nouvelles conceptions et politiques. Le vaste espace économique construit autour de la Méditerranée à partir de Rome s'est romanisé en moins de deux siècles, sans jamais rejeter ce qui n'était pas romain, mais utile, quitte à le romaniser<sup>31</sup>. En 146 av. J.-C., Rome a étendu sa domination sur le sol punique, qui est devenu un *ager publicus Populi Romani*<sup>32</sup>. L'administration impériale, tout en gardant des domaines impériaux, a cédé la possession du reste et la jouissance effective soit aux provinciaux, soit aux Romains établis dans la province. Ces nouveaux résidents recevaient des terres et se livraient à l'agriculture en reproduisant leurs anciens usages, ou développant d'autres compatibles avec des nouvelles conditions. On comprend mieux ce schéma lorsqu'on trouve d'anciens légionnaires se soient reconvertis dans l'agriculture pour en tirer un revenu immédiat grâce aux petits lopins de terre que Rome leur avait offerts. La présence des militaires à l'intérieur de l'Afrique proconsulaire est très attestée, soit à Chemtou, où la présence militaire était en rapport avec les carrières impériales du *marmor numidicum*, soit encore dans les camps devenus ultérieurement des villes (*Ammaedara* et *Sufetula*). Ces territoires et surtout l'ancien territoire des *Musulames* des *Musini regiani* sont caractérisés par une mise en valeur économique très exceptionnelle qui a concerné une zone jusqu'alors vierge pour l'arboriculture, notamment pour les oliviers.

Et on conclut avec ces mots de Y. Thébert sur la romanisation. « ... tous ces progrès ne sont pas seulement la marque d'une « culture romaine » mais aussi et surtout le témoignage de la mise en place d'une nouvelle société apte à les diffuser et même à les créer avec un part d'originalité qui correspond à ses besoins : n'est-ce pas, au fond, ce que l'on appelle la « civilisation romaine d'Afrique »<sup>33</sup> ?

### Bibliographie :

- Amouretti M.-Cl. (1987), La diffusion du moulin à eau dans l'antiquité, un problème mal posé, in : *De Réparaz (A.) — L'eau et les hommes en Méditerranée, Actes du colloque du G.I.S 1984*. Paris : CNRS, 13-23.
- Aurelius Victor, *Livre des Césars*, texte établi, traduit et commenté par P. Dufraigne, 1975, Paris : Les Belles Lettres
- Brun J.-P. (1986), *L'oléiculture antique en Provence, les huileries du département du Var*, Paris.
- Brun J.-P. (2004), *Archéologie du vin et de l'huile, de la préhistoire à l'époque hellénistique*, Paris.
- Cagnat R. (1916), L'Annone d'Afrique, *Mémoires de l'Institut national de France*, 40, 247-277.
- Camps Fabrer H. (1953), *L'olivier et l'huile dans l'Afrique Romaine*, Alger.
- Columelle, *De Agricultura, III*, texte établi, traduit et commenté par J.-Ch. Dumont, 2002, Paris : Les Belles Lettres.

<sup>31</sup> Minaud (2012)

<sup>32</sup> Picard (1990), 62-63.

<sup>33</sup> Thébert (1978), 69.

- Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, XI, texte établi, traduit et commenté par Daniel Gaillard Goukowsky et Paul Goukowsky, 2016, Paris : Les Belles Lettres.
- Frankel R. (1993), *The trapetum and the mola olearia, La production du vin et de l'huile en méditerranée*, édité par M.-C. Amouretti et J.-P. Brun, *Bulletin de correspondance hellénique*, supplément XXVI, 477-481.
- Ferron J. et Pinard M. (1955), « Les fouilles de Byrsa : 1953-1954 », *Cahiers de Byrsa*, V.
- Gsell S. (1972), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I - VIII, Osnabrück.
- Hérodote, *Histoires*, Livre IV, texte établi, traduit et commenté par Ph.-E. Legrand, 1985, Paris : Les Belles Lettres.
- Kolendo J. (1984), Le rôle économique des îles Kerkena au premier siècle avant notre ère. À propos du *Bell. Afr.*, VIII et XXXIV, *Bull. Archéol. CTHS*, nouv. sér., 17B, 241-248.
- Minaud G. (2012), « Romanisation économique du monde antique ». Disponible su : <http://rfea.fr/articles/romanisation-economique-du-monde-antique>
- Pavis-D'Escurac H. (1976), *La préfecture de l'annone, service administratif impérial d'Auguste à à Constantin*, Rome, Ecole française de Rome, 5-473.
- Picard G. Ch. (1990), *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Livre V, texte établi, traduit et commenté par Jehan Desanges, 1980, Paris : Les Belles Lettres.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Livre XVII, texte établi, traduit et commenté par Henri Le Bonniec, 1972, Paris : Les Belles Lettres.
- Salluste, *La guerre de Jugurtha*, texte établi et traduit par. A. Ernout, 2002, Paris : Les Belles Lettres.
- Sanmarti J., Lopez A. et Alvares R. (2016), Les objets lithiques, *Althiburos II, L'aire du Capitole et la nécropole méridionale : études*, Tarragona, 275-286.
- Slim H., Mahjoubi A., Belkhoja Kh. Et Nabli A. (2003), *Histoire de la Tunisie : l'Antiquité*, t. I, Tunis.
- Souissi S (2020), *Meules et Moulins en Afrique proconsulaire*, 2 vol, Phd Thesis, Université de Manouba, Tunisie (sous presse).
- Thébert Y. (1978), « Romanisation et déromanisation en Afrique : histoire décolonisée ou histoire inversée ? », *Annales E.S.C.*, 33, n°1, 64-82
- Tite Live, *Histoire Romaine*, tome XXXIX, texte établi par A.-M. Adam, 2003, Paris : Les Belles Lettres.

## Riassunto / *Abstract*

*Résumé:* L'histoire de techniques en Afrique Proconsulaire est une « parente pauvre » [Amouretti (1987), 9], bien que de nombreuses études aient traité de l'économie africaine antique avec ses deux secteurs principaux : la céréaliculture et l'oléiculture. Au cours de ces études, devant la nécessité de respecter la démarche de travail et la chaîne de production, il y a eu des études sur les matériaux de transformation, en mentionnant les types les plus célèbres. Malgré cela, et avec les quelques travaux récents, la situation est toujours ambiguë, d'où le recours à des approches typo-chronologiques pour comprendre l'introduction des quelques types en Afrique proconsulaire.

*Abstract:* The history of techniques in Africa proconsularis is a «parente pauvre », although many studies have dealt with the ancient African economy with its two main sectors: cereal and olive growing. During these studies, in view of the need to respect the work process, there were studies on the materials of transformation, mentioning the most famous types. Despite this, and with the few recent works, the situation is still ambiguous, hence the use of typo-chronological approaches to understand the introduction of the few types in Africa proconsularis.

*Parole chiave:* Afrique Proconsulaire, romanisation, techniques, Orient, économie.

*Keywords:* Africa proconsularis, romanization, techniques, Orient, economy.

Come citare questo articolo / *How to cite this paper*

Skander Souissi, La romanisation et l'introduction des nouvelles techniques en Afrique proconsulaire (Les moulins à grains et à huile), *CaSteR* 8 (2023), DOI: 10.13125/caster/5489, <http://ojs.unica.it/index.php/caster/>